

Donner les références des documents iconographiques numériques

➤ Pourquoi ?

- **Respecter le droit d'auteur** : respecter l'auteur de l'œuvre, respecter l'auteur/ le photographe du document iconographique.
- **Donner une typologie des documents iconographiques** : sculpture, peinture, objets d'art, fresque, ornement architectural, carte, plan, graphique, photographie, dessin...
- **Situer l'œuvre historiquement et géographiquement** : un même évènement ou un même personnage peuvent être représentés à des époques différentes.

➤ Quels éléments doit-on prendre en compte ?

- Des éléments spécifiques à l'œuvre :
 - **L'auteur de l'œuvre** : le peintre, le sculpteur, l'architecte, le photographe... Pour une œuvre ancienne, l'auteur peut ne pas être connu.
 - **Le titre de l'œuvre**
 - **La source** : elle dépend du document. Il peut s'agir du nom du photographe, du musée où l'œuvre est conservée, de l'ouvrage présentant l'œuvre...
 - **Le type de document iconographique** : peinture, fresque, amphore...
 - **La date de réalisation** : 1745, 1er siècle avant J.C....
- Des éléments spécifiques à internet :
 - **La date de consultation** : Les pages web évoluent rapidement.
Ex : consulté le 2 mars 2010.
 - **L'adresse URL de l'image (page web) ou de la banque d'images utilisée.**
 - Ex : disponible sur : www.lemonderomain.fr
 - Ex : disponible sur la banque de médias Wikimedia Commons.

➤ **Comment rédiger les références ?**

Auteur de l'œuvre, Titre de l'œuvre, source, type de document iconographique, date de réalisation, date de consultation, adresse URL.

Ex : La statue de Poséidon, Idarvol (photographe), statue, 1930, consulté le 2 mars 2010, disponible sur la banque de médias Wikimedia Commons :

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/c1/Fontaine_Pos%C3%A9idon.jpg